

SM le Roi visite le pavillon des femmes à la prison locale de Marrakech

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-03-2011 20:51:16

- **Le Souverain s'enquiert des actions menées au niveau de cette prison par la Fondation Mohammed VI au profit des femmes détenues et de leurs enfants.**
- **SM le Roi prend connaissance des actions au profit d'anciens détenus dans le cadre du suivi post carcéral.**
- **SM le Roi s'informe du projet de construction d'un Centre d'Accompagnement Post-Carcéral à Marrakech, d'un coût global de 3,5 MDH.**

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, a visité vendredi le pavillon des femmes à la prison locale de Marrakech où le Souverain s'est enquis des conditions de séjour des femmes détenues.

A cette occasion, SM le Roi a visité le centre de formation professionnelle dédié aux femmes et dont les filières de coupe-couture, de boulangerie, de pâtisserie et d'alphabétisation fonctionnelle permettent la préparation à la réinsertion dans le monde du travail des pensionnaires de la prison.

Le Souverain a également visité la crèche créée pour accueillir les enfants au nombre de six qui accompagnent leurs mamans.

SM le Roi, que Dieu L'assiste, s'est enquis, par la suite, des différentes actions menées par la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus au profit des femmes détenues dans la prison de Marrakech et de leurs enfants. Il s'agit d'actions menées au profit de 27 femmes et de 32 enfants placés dans les familles des détenues pour un montant global de 530.000 DH.

Ces actions consistent en la prise en charge des frais de scolarité et de la formation professionnelle de 12 enfants mineurs, le soutien financier à 8 tuteurs auprès desquels sont placés les enfants des détenues et l'appui à l'insertion dans le tissu économique de 8 enfants en âge de travail. Elles consistent également en la prise en charge de frais médicaux, ainsi que la programmation d'Actions Génératrices de Revenus pour 7 détenues dont l'incarcération arrive à terme très prochainement et enfin la régularisation de la situation administrative de 9 détenues et de leurs enfants (15) non-inscrits à l'état civil.

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a pris connaissance des actions menées par la Fondation au profit d'anciens détenus dans le cadre du suivi post carcéral. Il s'agit du placement dans le monde du travail de 7 anciens détenus et du financement de 10 microprojets dont les porteurs se sont vus remettre des mains du Souverain des chèques d'un montant total de 430.000 DH.

SM le Roi a, par la même occasion, suivi des explications sur le Centre d'Accompagnement Post-Carcéral qui sera construit à Marrakech pour un coût global de 3,5 millions de dirhams entièrement financés par la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus.

A l'instar des Centres opérationnels à Casablanca, Salé, Agadir et ceux en cours de construction à Fès, Oujda et Settat, le Centre Post-Carcéral de Marrakech aura pour mission l'accompagnement des anciens détenus et l'initiation à leur profit d'actions diverses qui pourraient favoriser leur réinsertion sociale et économique.

Ce Centre, qui sera réalisé à Hay Hassani sur une superficie de 500 m², comprendra une salle d'accueil, une salle multimédia avec une borne de l'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), une bibliothèque, une salle de réunions et 7 bureaux destinés au personnel en charge du soutien psychologique, de l'assistance administrative et sociale, du montage des projets et du microcrédit.

Conformément aux Hautes directives de SM le Roi, que Dieu L'assiste, la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus déploie au sein des établissements pénitentiaires un programme intégré de réinsertion socio-professionnelle qui s'articule autour de la formation professionnelle et de l'enseignement avec d'autres composantes qui versent toutes dans la préparation des détenus à une réinsertion effective dans les tissus économique et social.

Pour la réalisation de cet objectif, une batterie de mesures est instaurée au niveau des prisons pour accompagner les détenus sur la base d'un projet individuel. Grâce à l'accompagnement assuré par les Centres d'Accompagnement Post-Carcéral et notamment aux liens entretenus avec les familles, les employeurs, les autorités et les associations locales, la réinsertion des détenus ayant investi le temps de leur incarcération dans la réadaptation et la qualification et ayant manifesté la volonté de porter un projet personnel de réinsertion, gagne en efficacité et permet aux ex-détenus d'assumer leur entière citoyenneté et de s'intégrer dans la démarche de développement globale du Maroc.

La Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus a veillé, depuis sa création en 2002 par SM le Roi, que Dieu L'assiste, à améliorer les conditions des détenus en faisant du milieu carcéral un espace d'éducation et de formation qui devrait permettre aux détenus de corriger leur comportement et d'acquérir des compétences, un savoir-faire, un savoir-être, des outils et un métier qui leur ouvrent le marché de l'emploi et, de manière générale, leur permet une insertion dans la société avec de meilleurs atouts.

MAPF